

Le travail des Frères de Saint-Jean sur leur passé

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 16 mai 2019



Communiqué des Frères de Saint-Jean :

La première session du Chapitre général des Frères de Saint-Jean s'est achevée le vendredi 10 mai 2019. Au cours de celle-ci, les frères ont notamment élu le nouveau Prieur général, ainsi que le maître des études et les conseillers du Prieur général.

En raison du moment important que vit la Communauté, le Chapitre s'est tenu dans un contexte empreint de gravité. Il a été marqué par une réelle fraternité, qui a permis un dialogue constructif et vrai. Une forte unité s'est dégagée quant à la volonté de poursuivre le travail de réforme pour permettre à la Communauté d'exprimer pleinement son charisme dans l'Église, au service de tous.

Rappelons que la prise de conscience douloureuse des frères sur le besoin de rectification et la nécessité de réformes s'est opérée par étapes successives, encouragées et approuvées par les autorités de l'Église. Ce travail de réformes a connu une étape majeure en 2013 avec les révélations faites par le Prieur général sur les abus sexuels du P. **Marie-Dominique Philippe**. Parmi les nombreuses actions engagées, il y a eu la mise en place en 2015 d'une Commission interne afin d'accueillir tout témoignage mettant en cause un frère et de discerner les mesures à prendre. Depuis 2016, cette Commission comporte deux laïcs, une psychologue et un juriste.

Membre de cette Commission jusqu'à ce Chapitre, frère **François-Xavier**, élu Prieur général le 7 mai 2019, a été personnellement marqué par les témoignages des victimes qu'il a entendus et fait siens les constats et les recommandations du rapport d'activité de la Commission.

Ce rapport, rédigé à la demande de frère **Thomas**, Prieur général précédent, a été présenté lors de ce Chapitre général. Il caractérise et quantifie les situations d'abus traités par la Commission depuis sa création. Par sa précision et les analyses qui y sont rapportés, le rapport est riche d'enseignements sur les abus qui ont été commis, leurs causes, leurs conséquences sur les victimes et ce qui doit encore être poursuivi ou entrepris pour aller au bout des réformes engagées.

« Ce rapport que nous avons souhaité pour le Chapitre général, montre à la fois le mal désolant qui a affecté notre Communauté et le signe de notre détermination à aller jusqu'au bout de notre travail d'assainissement. Conscient de représenter la Communauté en tant que Prieur général nouvellement élu, je voudrais demander pardon à toutes les personnes qui ont été blessées par notre fondateur ou par un frère. » a déclaré le nouveau Prieur général. Il a aussi affirmé : « Nous devons reconnaître clairement les aspects déviants de notre fondateur. Reconnaître que la grave confusion qui l'habitait, véhiculée par certains aspects de son enseignement, a engendré et/ou permis des abus qui ont marqué son histoire, et celle de la Communauté. Je suis résolu à aller jusqu'au bout du travail déjà entrepris pour rectifier et assainir ce qui doit l'être. Nous devons notamment poursuivre l'effort fait ces dernières années dans la formation initiale à l'accompagnement spirituel et développer davantage la formation permanente sur ce sujet.

J'ai constaté lors de ce Chapitre général que, malgré la gravité de nos échanges, il régnait chez les frères une joie profonde qui prenait sa source dans le Christ, et aussi dans notre unité autour de saint Jean, la figure inspirante de notre charisme. Cela ressortait des échanges de la fin du Chapitre. J'ai vu aussi que les frères étaient donnés dans la prière et la vie fraternelle. Je suis donc conscient des chantiers qui nous attendent, confiant pour la suite et rempli d'action de grâce pour l'action de l'Esprit Saint dans notre Communauté. »

Le rapport de la Commission sera communiqué à chaque frère et le Chapitre général, dans son message final¹, « demande au gouvernement de la Communauté d'accompagner soigneusement la réception de ce document par les frères, pour une plus grande prise de conscience et réforme communautaire ». Il est prévu que la deuxième session du Chapitre général, qui aura lieu du 22 octobre au 1er novembre 2019, revienne sur le contenu de ce rapport sous l'angle de plusieurs problématiques.

Depuis les révélations faites en 2013 à l'initiative du Prieur général sur les abus sexuels du père Marie-Dominique Philippe, de nombreuses actions ont été mises en œuvre. Elles ont porté à la fois sur le discernement, la formation initiale et continue des frères sur les questions de vie affective et sexuelle, la prévention de la pédophilie, l'accompagnement spirituel, les procédures en cas de témoignages mettant en cause un frère, avec notamment la création d'une Commission ad hoc.

Le 18 février 2019, le Vatican avait adressé un courrier² au Prieur général où il était dit : « reconnaissant le travail entrepris, [le Dicastère] souhaite encourager tous les Frères et Sœurs de Saint-Jean à poursuivre ce chemin, humblement, avec courage, confiance et détermination. »

La Communauté des Frères de Saint-Jean compte environ 500 frères (dont 270 prêtres), issus de 34 pays et répartis en une cinquantaine de prieurés sur les cinq continents.

1 Disponible sur : <https://freres-saint-jean.fr/2019/05/12/message-du-chapitre-general/>

2 Téléchargez la [lettre du 18 février 2019 du Dicastère pour les instituts de vie consacrée](#)